

BULLETIN MUNICIPAL

ROUFFIGNAC-SAINT CERNIN DE REILHAC



*Bonne
et Heureuse
Année 2021*

Janvier 2021

Calendrier 2021 des manifestations à l'intérieur



rouffignac-perigordnoir.fr



Chères Rouffignacoises, chers Rouffignacois, chers amis,

Tournons la page de l'année 2020, et espérons tous, une nouvelle année plus simple, plus apaisée, plus sécurisée, plus optimiste, plus conviviale, porteuse d'espoirs retrouvés.

Ensemble, les élus, unis, mettront, à mes cotés, toute leur énergie, leur disponibilité, au service de tous, afin que les espoirs retrouvés convergent vers un quotidien du mieux vivre dans notre commune.

Dans ce bulletin, nous vous présentons un résumé des activités de la municipalité ces trois derniers mois, ainsi que la situation sanitaire et le coffret-cadeau offert à nos aînés (décision de substitution aux traditionnelles retrouvailles dans la convivialité d'un beau repas musical). Nous faisons également le point sur les travaux de voirie, en régie et en entreprise.

Nous saluons le dynamisme de cette année particulièrement riche en transactions immobilières, en projets de construction et en aménagements divers (48 permis de construire, dont 32 pour la construction de maisons d'habitation individuelles).

Nous avons également mis à jour les règlementations qui s'exerceront sur notre commune (commande publique, marché dominical, conditions d'accès aux abords des voies communales). Nous avons créé le règlement intérieur du Conseil municipal.

Nous restons gestionnaires de la distribution d'eau potable sur la commune. Nos réseaux, maintenus en bon état, nous assurent un très bon rendement entre eau prélevée et eau distribuée (80%) ; ainsi le prix du mètre cube reste stable. Pour la partie assainissement collectif, nous devons nous projeter sur l'avenir, anticiper les besoins en matière d'exigences environnementales, et donc nous préparer, progressivement, à avoir un budget assainissement à l'équilibre.

L'action sociale, va s'intensifier sur notre commune. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, créé le 1er janvier 2020 (compétence communautaire), va accroître les actions d'aide et de solidarité auprès de notre population, en complément aux excellents services rendus depuis 4 décennies par l'ADMR de Rouffignac.

Malgré la situation compliquée que nous vivons, je veux résolument rester optimiste, faire grandir notre commune, contribuer, avec vous, au progrès de notre collectivité, dans la transparence et la confiance.

Nous sommes désormais 1650 habitants (chiffre actualisé, issu du dernier recensement). Notre population progresse lentement, mais très régulièrement, depuis plusieurs années. Vous, nouveaux habitants, nouveaux professionnels, jeunes couples, jeunes retraités, vous choisissez notre commune pour y vivre, y travailler, y voir grandir vos enfants. Grâce à votre choix de vie, vous contribuez au développement de toutes les activités existantes (économiques, sociales, scolaires, culturelles, sportives, touristiques) sur notre territoire. La mission essentielle des élus, autour de moi, sera de vous accompagner et de faciliter la réalisation de vos projets. Ainsi, avec vous, nous partagerons le mieux vivre, le bien vivre à Rouffignac.

Cette année, encore plus que les précédentes, je veux en votre nom, saluer et remercier publiquement l'ensemble des agents communaux, tous les services, pour leur disponibilité et leur dévouement à la cause commune.

Les années passées, nous vivions, le 4^{ème} samedi matin de Janvier, les rencontres pour les vœux municipaux, à la salle du conseil municipal, pour les nouveaux habitants, puis à la salle des fêtes pour tous. Cette année ces moments d'échange ne peuvent pas s'organiser ; néanmoins, je vous donne rendez vous sur la page « Facebook » de la commune le samedi matin 23 Janvier, pour vous présenter l'action municipale 2021.

Chères Rouffignacoises, chers Rouffignacois, je veux, avec Laurent Deltreuil, Maire délégué de St Cernin de Reilhac, et avec tous les élus, vous présenter nos vœux les plus chaleureux et les plus sincères.

Raymond MARTY

Maire

SOMMAIRE

03 Covid 19 - Coffret cadeau des aînés **04** Points sur les travaux engagés - Urbanisme autorisation création d'accès **05** Des nouveautés pour la commande publique - Evolution de la réglementation - Assainissement collectifs obligations **06** Octobre Rose - Mammoutux : Une association connectée à ses adhérents - La ComCom communique **07** La plainte du bisou - Les carnets rouffignacois - La chronique de l'opposition



Mairie de Rouffignac Saint Cernin

Mairie : 05 53 05 46 46

mairie@rouffignac-perigordnoir.fr



Au soir du 29 octobre, un nouveau confinement débutait voyant la fermeture de tous les commerces « non essentiels », l'arrêt des activités associatives, sportives et culturelles ainsi que l'annulation de toutes les manifestations. L'attestation dérogatoire de sortie faisait son retour. Cependant, cette fois-ci, les écoles demeuraient ouvertes et chacun pouvait continuer à travailler, dans la mesure du possible, en privilégiant le télétravail.

Depuis le retour des vacances de Toussaint, les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.

La prise en charge périscolaire (garderie, centre de loisirs) est également maintenue.

Au 28 novembre, nombre de commerces ont pu reprendre leurs activités. Cependant certains secteurs font toujours l'objet d'une fermeture administrative notamment les bars, restaurants et lieux culturels, les activités sportives et de loisirs des adultes (au moins jusqu'à la mi-février).

La transition du 15 décembre a vu un couvre-feu s'installer, de 20h00 à 6h00 (pour ce qui est de notre département) toujours dans le but de limiter les rassemblements. Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits pendant le couvre-feu.



Les traditionnelles manifestations des fêtes de fin et début d'année, habituellement organisées par la Mairie, ont été annulées (repas des anciens, goûters de Noël pour les enfants, cérémonie des vœux du Maire et accueil des nouveaux arrivants).

Néanmoins, nous avons su trouver des parades pour garder le lien avec le plus grand nombre.



Concernant les activités culturelles, sportives et de loisirs, tous les établissements et équipements qui sont fermés le resteront encore au cours des prochaines semaines. Cela concerne les musées, les cinémas, les théâtres et les salles de spectacle, ainsi que les équipements sportifs ou de loisirs. Seuls les enfants peuvent reprendre les activités sans contact.



A l'heure où nous bouclons cette édition, un nouveau point devrait être fait le 20 janvier prochain pour les acteurs de la culture et de la montagne, en vue d'une possible réouverture début février....

Coffret-cadeau des aînés



Auprès de M^{me} Louise dite Margo Venant, née Poumeau le 22 Janvier 1916

En janvier 2020, les Rouffignacois de plus de 70 ans s'étaient retrouvés pour une belle journée de convivialité autour d'un délicieux repas. Chacun s'était donné rendez-vous à l'année prochaine... Mais voilà, la Covid ne nous a pas permis de reproduire cette fête tant attendue.

Si les retrouvailles et pas de danse ont manqué à certain, notre visite à domicile a été la bienvenue pour tous. A défaut de pouvoir se retrouver pour un moment de partage, nous avons souhaité conserver le lien.



Point sur les travaux engagés



Travaux en régie :

Malgré la crise sanitaire, l'équipe des services techniques a pu réaliser un programme « voirie » assez conséquent sur notre territoire :

- Réfection du goudronage sur les Chemin du Maine, Route de Peylon, Route de la Salvetat, Chemin des Bas Riches, Chemin des Mauréziés ;
- Création sur le Haut de la route de Touvent et le chemin de Bas Balou.

Par ailleurs, l'empierrement et la mise en œuvre de calcaire sur les chemins ont été réalisés sur une longueur d'environ 8km. L'ensemble de ces programmes en régie représente un budget total de 19 576 €.

Travaux en entreprises :

Pour un budget de 19 139 €, deux routes ont été reprises par des entreprises spécialisées : la route de la Grotte (réfection), et le chemin du Haut Balou (création) pour lequel une attention particulière a été portée sur l'évacuation des eaux de pluie.

Bien sûr ces efforts seront poursuivis et amplifiés cette année, tels que les travaux d'aménagement d'un accotement piétonnier avec busage du fossé route

de la Préhistoire, au niveau du lotissement de la Ménique. Cela permettra à terme une liaison vers les plateaux de Graulet et le centre bourg.

Ces travaux pour un montant de 34 560 € seront réalisés par l'entreprise Lagarde et Laronze sous la direction du maître d'oeuvre IMG&MO.



Urbanisme autorisation création d'accès

Sur le plan de l'urbanisme, l'année 2020 a été très riche pour notre commune.

En effet, 119 demandes de certificats d'urbanisme ont été instruites et délivrées, dont 71 pour informations générales, principalement requises par les offices notariaux lors de vente de propriétés (bâties ou non) et 48 pour certificats d'urbanisme dits « opérationnels », le but étant de savoir si le terrain est constructible pour une opération bien déterminée.

Nous avons également enregistré 42 déclarations préalables, 48 demandes de permis de construire et 2 demandes de permis d'aménager.

Les déclarations préalables concernent les travaux ou aménagements non soumis à permis de construire et intéressent aussi bien les 6 installations de panneaux photovoltaïques que les 13 réfections de bâtiments existants, 4 constructions de piscines, 9 abris de jardin ou encore 10 divisions de terrains en lots

ou diverses demandes liées à la construction.

Les 48 demandes de permis de construire se répartissent entre 32 pour la construction d'une maison d'habitation individuelle, 15 pour une extension, une restauration, une construction annexe (garage, véranda...) à une habitation existante et 1 demande concerne l'ensemble d'habitation « Ages&Vies » qui doit voir le jour à l'arrière de Bricojem route de la Préhistoire.

Les 2 demandes de permis d'aménager concernent les terrains de la zone artisanale des Farges et l'aménagement des terrains des plateaux de Graulet.

Ces nombreux dossiers révèlent le dynamisme et l'attrait de notre commune.

Bien entendu les accès voirie à toutes ces nouvelles constructions doivent se faire dans les meilleures conditions. Par délibération en date du 08 octobre 2020 le Conseil municipal a décidé, pour pallier une grande disparité et des défauts de réalisa-



tion de ces accès qui pourraient porter atteinte au domaine public de la commune et à la sécurité des usagers, que tout dépôt d'un projet d'urbanisme serait accompagné d'une demande d'autorisation auprès de la mairie.

Depuis juillet 2020 et la mise en application du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la superficie des zones constructibles a été fortement réduite. Même si l'on reconnaît que la majorité des autorisations de construction a été délivrée sur des anciennes zones constructibles, il reste néanmoins des espaces à disposition.

Un registre de doléances est ouvert en mairie pour les propriétaires qui souhaiteraient retrouver des espaces constructibles lors d'une éventuelle révision du PLUi.





Des nouveautés pour la commande publique



Depuis le premier janvier 2020, toutes les entreprises et fournisseurs en relation avec les collectivités locales sont dans l'obligation de transmettre leur facture sous forme dématérialisée à travers le portail gouvernemental Chorus Pro. Afin d'utiliser la facturation électronique, l'entreprise doit créer un compte sur la plateforme Chorus Pro. Ce site Internet dédié permet aux titulaires de marchés publics et fournisseurs des collectivités de déposer, recevoir, transmettre leurs factures électroniques et

de les suivre.

Par ailleurs, suite à une réforme de la commande publique, le règlement intérieur des achats de la commune a été modifié. Il a pour principal objet de décrire les différentes procédures à mettre en œuvre lors des achats. Il est consultable à la rubrique « règlements-informations » sur notre site internet.

Nous devons mettre à jour le règlement adopté en 2014. Le but est de fixer des règles simples de manière à accompagner le tissu économique local tout en respectant les principes fondamentaux : liberté d'accès, égalité de traitement, transparence des procédures. La commune étant libre d'organiser les modalités de consultation pour des achats de travaux, fournitures et services

inférieurs à 40 000 € (70 000 € jusqu'au 10 juillet 2021), elles se feront par demande de devis auprès de toutes les entreprises artisanales, TPE et PME de la commune (en priorité). Une base de données recensera celles-ci et contiendra notamment les adresses mail de ces acteurs locaux.

Grace à cette base de données, vous pourrez être informés en temps réel des projets et besoins de la commune.

Pour vous inscrire, communiquez vos coordonnées complètes au secrétariat de la mairie.

Ensemble, nous enrichirons l'offre économique sur notre territoire.

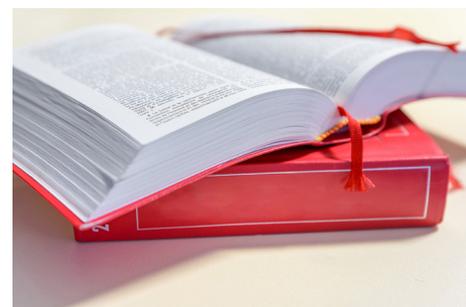


Évolution de la réglementation

Le marché dominical s'est doté d'un nouveau règlement intérieur entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Point de révolution dans ce domaine : les règles sont définies en amont par les textes et les codes. La Commission économie a participé à une évolution du texte en effectuant un rafraîchissement des articles qui le composent pour être au plus près de la réalité. Nous apportons des précisions sur les fonctionnements que nous partageons avec les commerçants ambulants qui animent aussi

notre commune avec persévérance.

Le règlement intérieur du Conseil municipal a été rédigé par la Commission ressources humaines et affaires générales. Celui-ci, désormais applicable aux communes de moins de 3500 habitants, permet de rendre transparent le déroulement des conseils municipaux, le fonctionnement des commissions ainsi que le rôle de chacun. Élaboré dans les six mois suivant le renouvellement de la mandature, ce nouveau règlement



a été adopté le 24 novembre 2020, tout comme celui du marché dominical.

Ils sont disponibles sur le site de la commune à la rubrique "règlements".



Assainissement collectif



La commune a gardé la compétence Eau et Assainissement. Nos tarifs sont parmi les plus bas du département, ce qui paraît être un atout à première vue puisque nous sommes « de bons élèves ». Hélas, les bons élèves ne sont

pas toujours récompensés ! Dans le cas de figure où nous aurions des engagements de dépenses à faire au niveau de notre réseau d'assainissement collectif (évolution des normes réglementaires en matière d'écologie par exemple) nous ne pourrions bénéficier d'aides et de subventions pour répondre à nos obligations. La Commission eau et assainissement a pensé à l'avenir. Le budget relatif à l'assainissement a

besoin d'être réajusté afin d'arriver à l'équilibre, de pouvoir supporter la réalisation de travaux et solliciter l'obtention d'aides publiques.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil municipal a décidé, par délibération en date du 24 novembre dernier, d'augmenter à partir de 2021 l'abonnement et le prix au m3 de l'assainissement collectif de 5%. Le tarif de l'eau reste inchangé.



Octobre rose

Traditionnellement, le 4 octobre, une manifestation est organisée au profit de l'association «Ruban Rose» qui aide à la prévention et au dépistage du cancer du sein. Cette année encore, malgré les conditions particulières et le mauvais temps, la municipalité a mis un stand à disposition pour la vente de produits fournis par l'association. Après un petit café

et quelques biscuits les courageux sont partis pour une randonnée, guidés par le Club de gymnastique volontaire. Le Comité des fêtes a pris le relais avec une tombola composée des lots offerts par les commerçants et les producteurs locaux lors de la fête de la citrouille. La somme de 585 € a été récoltée et remise à l'association.



Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle initiative.

Mammoutux, une association connectée à ses adhérents

Mammoutux, club informatique emblématique de la commune, créé par Jean-Paul Quentin, est destiné à l'initiation aux technologies de l'information et de la communication. Animé par des personnes passionnées ayant eu l'occasion à travers leur cursus professionnel de se former aux nouvelles technologies et aux techniques d'animation, cet espace convivial et chaleureux a pour vocation d'aider tous les publics à s'approprier les usages numériques pour leurs projets personnels ou professionnels. Pour cela, il dispose de 5 postes

informatiques équipés en libre accès, de 3 imprimantes laser, de 2 scanners en réseau et d'un local prêté par la Mairie. Tout le monde peut ainsi s'entraider et bénéficier de conseils sur les différentes applications de l'informatique. Le club a dépassé en 2020 la barre du 400e adhérent. Mammoutux va augmenter la palette de ses services et trouver des solutions aux problèmes que rencontrent ses adhérents comme par exemple des services e-mail accessibles sans publicité.



Ouverture les Lundis et Jeudis de 10h à 12h et le samedi de 16h à 18h, Lieu : Ecole primaire de Rouffignac Saint-Cernin, mammoutux@free.fr - Tél. : 09 74 76 37 73 Site : mammoutux.free.fr



La ComCom Communique

Centre Intercommunal d'Action Sociale

La réponse à la pauvreté et l'aide aux personnes en difficultés perdurent depuis des années. Des bureaux de bienfaisance aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.

Aujourd'hui des CIAS ont été créés dans l'objectif d'apporter soutien et service aux particuliers, aux familles, aux personnes âgées et/ou handicapées en proposant une aide aux actes essentiels de la vie, une présence,

une aide à la mobilité ainsi que des repas à domicile.

Présidé par le Président de notre Communauté de Communes Vallée de l'Homme, le CIAS Vallée de l'Homme, issu de la fusion au 1^{er} janvier 2020 des CIAS de Montignac et du Bugue est un établissement public de proximité reconnu pour sa capacité à analyser la demande sociale sur son territoire et répondre aux besoins des habitants. Le CIAS Vallée de l'Homme travaille en coordination avec les institutions publiques et privées à

caractère social. Sommairement, sa mission est de permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap résidant sur les 26 communes de continuer à vivre à leur domicile dans les meilleures conditions possibles.

Prochainement, une antenne sera périodiquement ouverte sur notre commune.

Les services administratifs respectifs se tiennent à votre disposition.

Montignac : 05 53 51 99 04
Le Bugue : 05 53 03 09 10



La complainte du bisou



Quoi de plus doux qu'un bisou sur la joue
 De plus émouvant qu'un bisou d'enfant
 Et pourtant quelle histoire !
 Je n'arrive pas encore à y croire
 J'étais heureux, me voilà malheureux
 Et même dangereux
 Je suis banni, même le gouvernement l'a dit
 Cette année pas de bisou pour les papis mamies
 Bisou et covid19 ne font pas bon ménage
 Gare à vous si vous êtes avancés en âge
 Cet été j'ai séjourné dans une famille soudée
 La grand-mère tellement chamboulée
 A tenté le tout pour le tout en me déposant
 Moi, le bisou, dans le cou de ses petits enfants
 Mais le père, sidéré en la voyant faire
 S'est mis très en colère

Alors, petits et grands ont réinventé leur été
 Ils ont imaginé le bisou malin, le bisou tout terrain
 J'ai vu mon nom écrit sur des stickers en forme de cœur
 Posés sur un vieux bahut, comme un bouquet de fleurs
 Un matin, dans le creux de leurs mains, fait prisonnier
 Sur moi ils ont soufflé, soufflé jusqu'à me propulser
 Dans tous les recoins de la maisonnée
 Je me suis même retrouvé couché sur des petits bouts de papier
 Cachés, pour la nuit, sous les taies d'oreiller
 Avant de m'en aller, je leur ai donné rendez-vous
 Pour de vrais bisous dans le cou, sur la joue, un peu partout
 Des bisous sucrés, des bisous mouillés pour l'été prochain
 En 2021 si tout va bien



LES CARNETS ROUFFIGNACOIS - 1^{er} Octobre au 31 décembre 2020

Naissances

le 22 octobre

Léana, Mya FONTALIRANT « Touvent »

le 26 décembre

Lilyrose LABROUSSE « 503, Route du Cazelat »

Décès

le 27 septembre

Geneviève Marcelle POUPY veuve CHAPY (89 ans)

le 1^{er} octobre

Gérard DELPRAT « 174, Chemin de la Bouysse » - Les Bitarelles - (83 ans)

le 14 octobre

Christiane Lucienne SUPIOT veuve FARGEAS « 186 Chemin de la Feuillade » (99 ans)

le 14 octobre

Guillaume BONNEFON « 24 Rue Louis Bourdeilh » (43 ans)

le 24 octobre

Georgette GUINDE veuve DUMAIN « La Salvetat » (91 ans)

le 04 novembre

Paul Janaud LABROUSSE « 1195, Route de Meyrat » (78 ans)

le 16 novembre

Marie Edith DÉTRIEUX veuve HAUTEFORT « 1289, Route du Périgord Noir » (87 ans)

le 19 novembre

Henri PIALAT « 6 Rue de la Ménique » (94 ans)

le 30 novembre

Roger BAPPEL « La Limouzinie » (87 ans)

le 20 décembre

Claude Fernand Pierre LAIGNIER « 40 Route de Touvent » (81 ans)

le 21 décembre

Jeannine Marcelle DESPLAT veuve SAUVESTRE « Chemin du Château d'Eau » (85 ans)

le 25 décembre

Bernard, Roger SOUAL – Marmande (72 ans)

La Chronique de l'opposition



Nous souhaitons avant tout manifester notre soutien à toutes les personnes qui ont pu vivre des moments difficiles en cette période de crise sanitaire. Si la solitude et les difficultés économiques ont dû peser sur le quotidien de nombre d'entre nous, nous voulons croire que l'année qui s'ouvre sera plus apaisée. Nous trois, conseillers d'opposition, vous souhaitons de très bonnes fêtes et une belle année 2021.

Lisa Galbadon, Nathalie Rouveyroux et Yves Raymond Queyroi



Février 2021



DON DU SANG

Vendredi 26 février 2021

15h30-19h00 - Salle des Fêtes
Amicale pour le Don du Sang

Prise de RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Contact : dondusang.rouffignac@live.fr

Mars 2021



CINÉMA

Mardi 02 mars 2021

Ciné Passion



CARNAVAL

Vendredi 05 mars 2021

Comité des Fêtes



RANDONNÉE MOTO

Dimanche 07 mars 2021

Moto Club



CINÉMA

Mardi 16 mars 2021

Ciné Passion



JOURNÉE NATIONALE GUERRE D'ALGÉRIE

Vendredi 19 mars 2021



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Mercredi 31 mars 2021



Le 28 décembre, à 15h40, la foudre est tombée sur la tour de la mairie et sur la poste. L'horloge de la façade est d'ailleurs restée bloquée à cette heure fatidique.

Les dégâts électriques, informatiques et au niveau de la toiture, sans compter les dégâts des eaux, sont énormes. Des mesures conservatoires ont immédiatement été prises.

Nous l'avons échappé belle ! Nous n'avons eu aucun départ de feu et tout le monde est sain et sauf ! Enedis a rapidement rétabli le courant en changeant un compteur. Les pompiers de Périgueux, avec leur camion grande échelle, sont venus à la rescousse de ceux de la commune pour remplacer des tuiles d'une partie du toit, côté Est et Sud, afin d'en sauvegarder l'état. Le côté Nord est moins endommagé.

Après 20h, les agents des services techniques et les élus les plus proches ont pu rentrer chez eux reprendre des forces. Le lendemain, l'heure était à un état des lieux plus circonstancié, à la constitution de dossiers et à la remise en réseau.

Un grand merci aux équipes de secours. Saluons la solidarité qui existe entre tous les pompiers.